



MAIRIE DE GOYRANS

185 Chemin des Crêtes - 31120 GOYRANS

Téléphone : 05.61.76.45.28 - Fax : 05.61.76.45.28 - Email : mairie@goyrans.fr



**Compte rendu
du conseil municipal de GOYRANS**

Vendredi 17 décembre 2021

Salle du conseil municipal



SOMMAIRE

SOMMAIRE..... 2

Convention tripartite ACCA, Commune et riverains4

Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget prévisionnel 2022 4

Demande au CDG 31 de réaliser une mise en concurrence visant à la mise en place d'un contrat groupe d'assurance statutaire à effet au 1^{er} janvier 2022 : Point modifié en début de séance avec l'accord des élus : Renouvellement de l'adhésion à la mission optionnelle d'assurance du risque statutaire afférents aux absences du personnel territorial de la commune4

1607 heures – demande relative au temps de travail et fixant les cycles de travail4

Questions diverses 5



Réunion du Conseil municipal du 17 décembre 2021

Ouverture de séance : 20H30

Présents :

M. ALMERO Jean Jacques
Mme CAMAIN Anne-Claire
Mme COLLANGE Julie
Mme LACOSTE Corinne
M. GEORGET Eric
Mme HAITCE Véronique
M. MARTY Hubert
Mme MONTADAT Nathalie
M. VAILLANT Denis
Mme VANCOPPENOLLE Sandrine
M. ZANDONA Laurent

PROCURATIONS :

Mme BOUCHERET Marie-Laure à Mme LACOSTE Corinne
M. MUJICA Domingo à M. MARTY Hubert

Absents non excusés :

Mme PEYREGA Mathilde
M. ROGNANT Pierre



Le dix-sept décembre de l'an deux mille vingt et un, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Madame le Maire propose pour secrétaire Madame Anne-Claire CAMAIN

CONVENTION TRIPARTITE ACCA, COMMUNE ET RIVERAINS

Pas de délibération à prendre

Le dossier de travail sera suivi en collaboration avec l'ACCA pour établir une convention validée par les élus et signée entre les riverains et l'association de chasse et relative à la problématique des dégâts opérés par les 3 sangliers

AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2022

Nombre de suffrages exprimés : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0
--

Ainsi fait et délibéré le 17/12/2021.

DEMANDE AU CDG 31 DE REALISER UNE MISE EN CONCURRENCE VISANT A LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE A EFFET AU 1^{ER} JANVIER 2022 : POINT MODIFIE EN DEBUT DE SEANCE AVEC L'ACCORD DES ELUS : RENOUELLEMENT DE L'ADHESION A LA MISSION OPTIONNELLE D'ASSURANCE DU RISQUE STATUTAIRE AFFERENTS AUX ABSENCES DU PERSONNEL TERRITORIAL DE LA COMMUNE

Adhésion au contrat groupe contracter par le CDG31 suite à un appel d'offre avec l'assureur CNP et le courtier GRAS SAVOYE.

Adhésion pour la couverture du risque lié aux absences pour maladie des agents IRCANTEC (taux 0.6%)

Adhésion pour la couverture du risque lié aux absences pour maladie des agents CNRACL avec une franchise à 30 jours ce qui permet de baisser le taux de 3 % environ par rapport au contrat avec franchise à 10 jours jusque-là retenu. Un gain sur la prime est notable en comparaison avec les arrêts de maladie qui dépassent rarement 7 jours (taux 5.18%).

Nombre de suffrages exprimés : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0
--

Ainsi fait et délibéré le 17/12/2021.

1607 HEURES – DEMANDE RELATIVE AU TEMPS DE TRAVAIL ET FIXANT LES CYCLES DE TRAVAIL



Obligation légale pour une mise en conformité avec la loi 2019-828 du 6/08/2019 de transformation de la Fonction publique par son article 47 qui supprime les régimes de travail plus favorables et qui impose de respecter la règle de 1607 heures annuelles au 1/01/2022

<p>Nombre de suffrages exprimés : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Ainsi fait et délibéré le 17/12/2021.

QUESTIONS DIVERSES

- Point RPI : retour des deux dernière rencontre avec les IEN et les maires d'aureville et de clermont.
- Point dossier déplacement conduite de gaz du bord de l'ariège avec les modifications de la traversée de l'ariège.
- Point réunion publique antenne Free : retour sur la réunion publique organisée par le collectif
- Point subventions reçues école élémentaire pour subvention en partie les nouveaux filets de la cours de récréation et les travaux dans la salle de restauration pour mise ne place d'une fenêtre ouverte (environ 33 %)
- Point paniers de Noël offerts aux agents de la mairie par Madame le Maire et les Adjoints
- Reversement d'un don par Madame le Maire au budget communal de la Mairie.

Fin de séance à 22H30

Je soussignée, Madame Véronique HAITCE, Maire de la commune de Goyrans, certifie avoir affiché le 21 décembre 2021

aux lieux habituels d'affichage et sur le site internet de la commune (www.goyrans.fr) le compte rendu de la séance du conseil municipal du 17 décembre 2021.

Le procès-verbal sera consultable en mairie

Fait à Goyrans, le 21 décembre 2021

